

Lettre ouverte

Dorothy Shephard
Ministère du Développement social
Édifice Sartain MacDonald
C.P. 6 000
Fredericton, NB
E3B 5H1

Le 24 avril 2019

Madame la ministre,

À titre de ministre, vous êtes responsable du bien-être des hommes, femmes et enfants qui reçoivent de l'aide sociale. Vos décisions concernant le montant d'aide financière qu'ils reçoivent et les politiques actuelles de votre ministère ont une incidence directe sur la qualité de vie de ces individus et de leurs familles.

Comme vous le savez certainement déjà, les taux de base des près de 36 000 prestataires de l'aide sociale dont vous êtes responsable n'ont pas suivi la hausse du coût de la vie. Tous ces citoyens et toutes ces citoyennes ont subi une diminution importante de leur pouvoir d'achat. Depuis 2010, les taux de base sont demeurés les mêmes pour le tiers d'entre eux. Les taux n'ont pas augmenté depuis 2014 pour tous les autres. Toutes ces personnes reçoivent moins que la Mesure du panier de consommation, qui représente le seuil de pauvreté officiel.

Afin de mettre en évidence leurs difficultés, le tableau 1 compare les taux de base actuels d'aide sociale (et l'année de la dernière augmentation) aux montants que ces gens devraient recevoir en 2019, si ces taux avaient suivi le coût de la vie. En nous servant du calculateur de l'inflation de la Banque du Canada, nous avons déterminé le montant qu'ils et elles devraient recevoir pour suivre le taux d'inflation.

Madame la ministre, à titre de ministre du gouvernement responsable du bien commun, votre devoir consiste à vous occuper de tout un chacun, y compris les citoyennes et citoyens les plus vulnérables parmi nous.

Tableau 1. Taux de base des bénéficiaires de l'aide sociale, selon la catégorie (2010-2019)

Catégorie de bénéficiaire	Taux de base de l'aide sociale et l'année de la dernière augmentation	Taux de base en tenant compte de l'inflation (2019)
Une personne	537 \$ (2010)	624,80 \$
Une personne, désignée	576 \$ (2014)	624,27 \$
Parent célibataire, un enfant	887 \$ (2014)	961,33 \$
Couple, deux enfants	995 \$ (2014)	1 078,38 \$
Prestations prolongées, personne seule (invalidité reconnue)	663 \$ (2014)	718,56 \$

Source : Ministère du Développement social et calculateur de l'inflation de la Banque du Canada (consulté le 12 avril 2019)

Madame la ministre, nous soussignés, vous exhortons d'augmenter les taux de base de l'aide sociale des individus et familles afin de les ramener au taux d'inflation de 2019.

Organisations signataires

1. Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick
Philippe Beaulieu, président
2. Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton
Mathieu Lang, président
3. Association des enseignantes et enseignants francophones du NB
Lucie Martin, présidente
4. Association francophone des aînés du NB
Solange Haché, présidente
5. Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick
Claude Savoie, président
6. Association of University of New Brunswick Teachers
Vladimir Tasić, président
7. Centraide de la région du Grand Moncton et du sud-est du Nouveau-Brunswick
Debbie McInnis, directrice exécutive

8. Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne Inc.
Léo-Paul Pinet, directeur exécutif
9. Coalition pour l'Équité salariale du NB
Frances LeBlanc, présidente
10. Comité de Justice et de solidarité de l'Archidiocèse de Moncton
Gladys LeBlanc, coordonnatrice
11. Comité de Justice sociale du Diocèse d'Edmundston
Denyse Mazerolle, coordinatrice
12. Comité de Justice sociale de Notre-Dame du Sacré-Coeur
Soeur Stella Arsenault, coordonnatrice
13. Comité des 12
Claude Snow, coordinateur
14. Conseil provincial des sociétés culturelles
Marie-Thérèse Landry, directrice exécutive
15. Conseil des Canadiens, chapitre de Fredericton
Garry Guild, personne responsable
16. Conseil des Canadiens, chapitre de Saint-Jean
Leticia Adair, personne responsable
17. Coverdale Center for Women Inc.
Mary Saulnier-Taylor, directrice exécutive
18. Développement et Paix – Moncton
Bertrand LeBlanc, président
19. Fédération des associations de professeurs et professeures d'université du Nouveau-Brunswick. Mary Lou Babineau, présidente
20. Fédération des Citoyens aînés du Nouveau-Brunswick
Gildard Lavoie, président
21. Fédération des étudiantes et étudiants du Campus universitaire de Moncton
Pascale Rioux, présidente
22. Fédération des Travailleurs et Travailleuses du Nouveau-Brunswick
Patrick Colford, président

23. Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick
Johanne Petitpas & Pauline Gallant, coprésidentes
24. Les Filles de Marie-de-L'Assomption
Dolores Bourque, f.m.a., Supérieure générale
25. La Société John Howard du Nouveau Brunswick
Bill Bastarache, directeur exécutif
26. Mount Allison Faculty Association
Jeff Lilburn, président
27. Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick
Lyne Chantal Boudreau, présidente
28. Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick
Robert Melanson, président
29. Société de St-Vincent de Paul, Conférence Mère Teresa de Moncton
Aurée Cormier, personne contact
30. Syndicat canadien de la fonction publique. Division du Nouveau-Brunswick
Brien Watson, président
31. Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick
Paula Doucet, présidente
32. Syndicat du Nouveau-Brunswick
Susie Proulx-Daigle, présidente
33. Unifor, section locale 506
Sandy Brideau, président